

Les futurs programmes européens 2007-2013



**LE CADRE DE REFERENCE
STRATEGIQUE NATIONAL**
Journées de l'innovation – CR IDF
27 novembre 2006



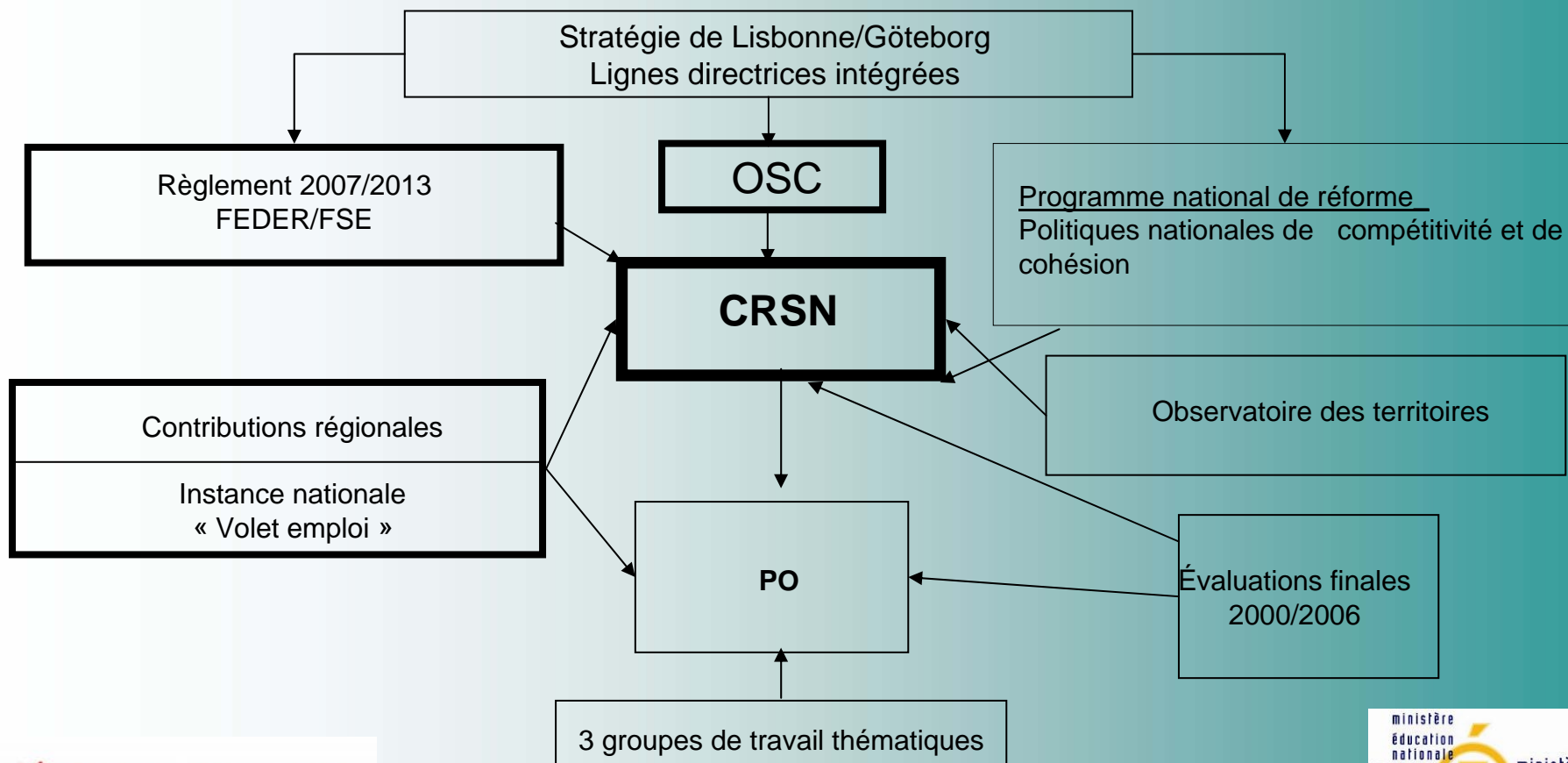


Le CRSN : d'où vient-il ? Où va-t-il ?

RENCONTRES DU

7^e PCRD

NEUF JOURNÉES D'INFORMATION POUR LE LANCEMENT
DU 7^e PROGRAMME-CADRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

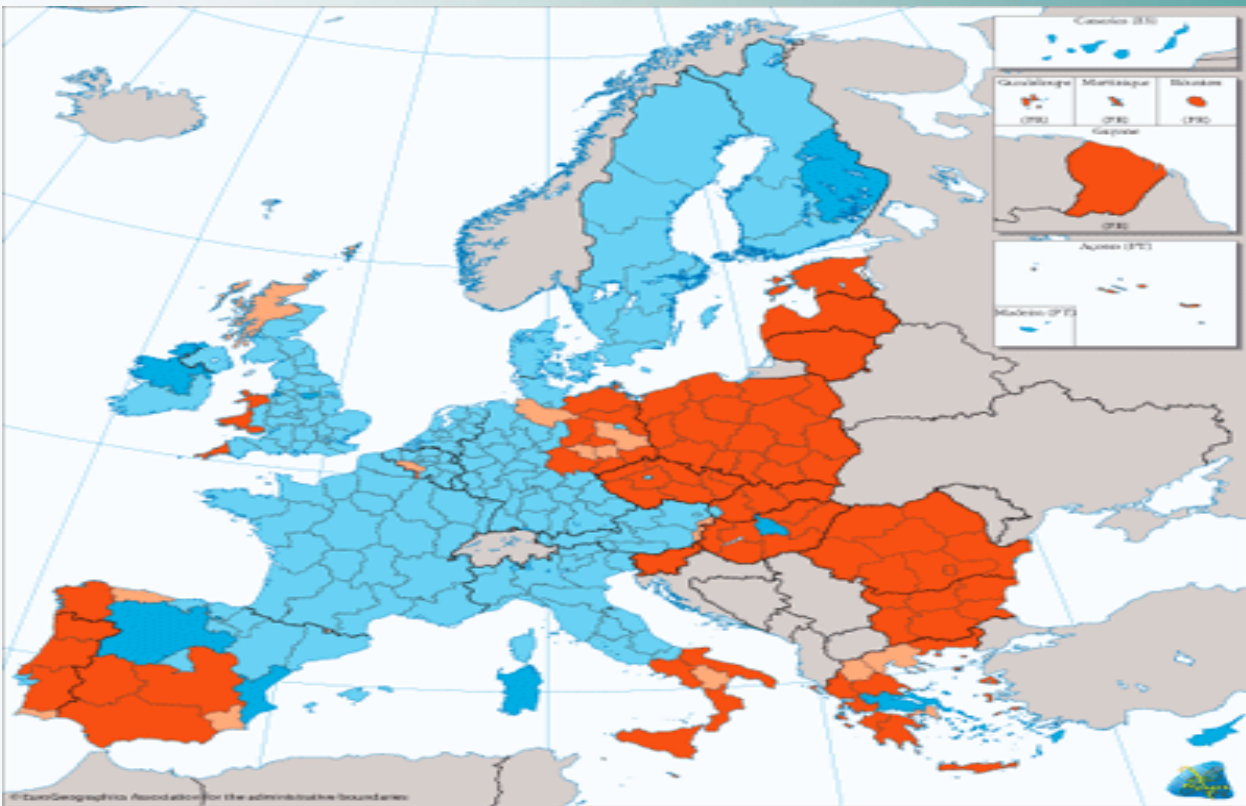




RENCONTRES DU
7^e PCRD

NEUF JOURNÉES D'INFORMATION POUR LE LANCEMENT
DU 7^e PROGRAMME-CADRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

- **FONDS STRUCTURELS 2007-2013**





Compétitivité régionale et emploi pour la France métropolitaine

A. Dans les régions, promouvoir l'attractivité et l'excellence territoriale (FEDER)

1. Promouvoir l'innovation et économie de la connaissance
2. Développer les TIC au service de l'économie et de la société de l'information
3. Soutenir les entreprises dans une démarche de développement territorial
4. Protéger l'environnement et prévenir les risques dans une perspective de développement durable
5. Développer les modes de transports alternatifs pour les particuliers et les activités économiques



- **Compétitivité régionale et emploi pour la France métropolitaine**

C. La dimension territoriale de la cohésion et du développement durable

Des stratégies régionales et territoriales de développement durable

- Espaces urbains
 - compétitivité des villes et développement durable
 - réintroduire les quartiers en difficulté dans la dynamique de développement
- zones rurales et zones dépendantes de la pêche
- zones à handicaps géographiques et naturels
- régions ultrapériphériques



• Les coopérations territoriales européennes

Pour les 3 volets Développer des projets stratégiques :

- o ingénierie territoriale
- o stratégies territoriales

Transfrontalier projets de territoire à fort potentiel d'intégration

- coopération économique
- accessibilité, innovation, recherche et enseignement supérieur
- prévention de risques
- ressources naturelles et patrimoine culturel

Transnational

Interrégional



Les programmes opérationnels

Les autorités de gestion

Un nombre limité de priorités dans les programmes :

- Fléchage des actions sur les objectifs de Lisbonne (75 % en métropole, 60 % dans les DOM)
- Valeur ajoutée communautaire
- Caractère intégré